

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

CONSULTATION PUBLIQUE AU SUJET DE LA TRANSFORMATION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE ARMAND-FRAPPIER EN ÉCOLE PRIMAIRE

La Prairie, le 17 septembre 2015 – Le 14 avril 2015, le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) a adopté un avis d'intention à l'effet de modifier l'ordre d'enseignement de l'école Armand-Frappier à Saint-Constant. À cet effet, une invitation est donnée à toute personne concernée ou organisme impliqué à s'informer et à donner son avis sur ce projet. Ainsi, une assemblée publique de consultation est prévue le 13 octobre 2015 à 19 h, au Centre administratif de la CSDGS, situé au 50, boul. Taschereau à La Prairie.

Pour donner son avis sur le projet

Toute personne concernée ou organisme impliqué peut donner son avis et faire valoir son opinion sur ce projet. Pour ce faire, deux moyens sont possibles : la transmission d'un avis écrit et/ou une présentation en assemblée publique de consultation.

Pour transmettre un avis écrit

Transmettre l'avis écrit par courriel à ordre-enseignementaf@csdgs.qc.ca au plus tard le 30 septembre 2015 à 16 h.

Pour être entendu lors de l'assemblée publique de consultation

Transmettre un document contenant les éléments essentiels qui seront présentés lors de l'assemblée publique de consultation par courriel à ordre-enseignementaf@csdgs.qc.ca au plus tard le 30 septembre 2015 à 16 h.

Documents et renseignements

Les documents relatifs à ce projet sont disponibles sur le site Web de la CSDGS à l'adresse suivante : www.csdgs.qc.ca.

— 30 —

Source : Mylène Godin
Régisseur, Secteur des communications
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
514 380-8899, poste 3978 | godin.mylene@csdgs.qc.ca
www.facebook.com/csdgs.qc.ca